

2024

IUT
de Montreuil



TAXE D'APPRENTISSAGE

En versant la taxe d'apprentissage à l'IUT de Montreuil, vous contribuez à la formation de vos futurs collaborateurs



01 48 70 37 29

www.iut.univ-paris8.fr



L'IUT DE MONTREUIL, UN ACTEUR DE LA FORMATION ET DE LA PROFESSIONNALISATION

Composante de l'université Paris 8, l'Institut Universitaire de Technologie de Montreuil dispense des formations universitaires à caractères scientifiques et technologiques.

Depuis sa création en 1998, l'IUT innove et développe de nouvelles formations et modes d'enseignement. Il compte aujourd'hui 4 départements de formation proposant 5 diplômes nationaux : 4 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 1 Licence professionnelle.

L'apprentissage et la formation continue font partie des priorités, la majorité des formations de l'IUT de Montreuil sont proposées par la voie de l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

Un enseignement universitaire reconnu, la volonté constante d'être en phase avec le

monde économique, des modes pédagogiques diversifiés, nous permettent d'offrir à nos étudiants une qualité de formation répondant aux besoins des entreprises et assurant ainsi à nos diplômés une meilleure insertion sur le marché du travail.

Aider nos étudiants à mettre en place leur projet professionnel en leur proposant une formation de technicien supérieur de qualité, tel est le sens de notre engagement, tel est aussi notre travail de chaque jour.



Nos formations

INFORMATIQUE

- réalisation d'applications : conception, développement, validation
- administration, gestion et exploitation des données

QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION (QLIO)

- management de la production
- organisation et supply chain

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

- management responsable de projet et entrepreneuriat
- management commercial et marketing omnicanal

INFORMATION-COMMUNICATION

- communication des organisations

Nos formations sont proposées en formation initiale classique et en alternance. Elles sont habilitées à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Ensemble, nous formons vos futurs collaborateurs

L'IUT de Montreuil développe depuis sa création une politique de partenariat actif avec les entreprises, avec de multiples formes de collaboration :

- stages et projets tuteurés en entreprise
- formation en alternance et formation continue
- développement de partenariats pédagogiques : conférences de professionnels, jeux d'entreprise, présentations d'entreprises, visites d'entreprises...
- recherche, développement et coopérations techniques

Comment nous utilisons votre taxe d'apprentissage?

Les versements de la taxe d'apprentissage permettent à l'IUT de :

- maintenir un haut niveau technologique de ses équipements
- enrichir ses supports pédagogiques et ses ressources éducatives
- développer son fonds documentaire
- recruter des conférenciers et des professionnels pour améliorer le taux d'encadrement des étudiants...

Comment nous verser la taxe d'apprentissage?

- **Quand?** du 27 mai au 2 août 2024
- **Comment?** La déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage sont effectués par l'employeur auprès de l'Urssaf lors de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

Dès le **27 mai**, la plateforme SOLTÉA vous permettra de flécher les fonds issus du solde de votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Montreuil.

ÉTAPE 1

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage sur la Déclaration Sociale Nominative

ÉTAPE 2

- À partir du 27 mai 2024, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>
- Via le moteur de recherche, retrouver l'IUT de Montreuil avec :
 - sa dénomination : IUT de Montreuil
 - son numéro de siret : 199 318 270 00345
 - son UAI : 0932214B
- Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'IUT de Montreuil ou à l'une de ses formations.

La caisse des dépôts et des consignations versera à l'IUT de Montreuil les montants

ÉTAPE 3

- Nous renvoyer par mail ou par courrier le formulaire de versement joint pour un meilleur suivi et justifier de votre versement auprès de notre université de tutelle.



COORDONNÉES

Identification de l'établissement



- **UAI : 0932214B**
- **siret : 199 318 270 00345**

IUT de Montreuil
140 rue de la Nouvelle France
93100 Montreuil
Tél : 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr

VOS CONTACTS

Direction

Myriam LAMOLLE

Directrice

Tél : 01 48 70 37 05

courriel : directeur@iut.univ-paris8.fr

Taxe d'apprentissage

Charlène MAMILLON

Chargée de communication

Tél : 01 48 70 37 29

courriel : c.mamillon@iut.univ-paris8.fr



Grâce à vos versements, nous avons pu moderniser et réagencer le studio TV (1), la salle informatique en libre service dédiée aux étudiants (2), le studio radio (3) ainsi que l'une des salles de projets

